



Autorité cantonale :
Service de l'industrie, du commerce et du travail, Av. du Midi 7, 1950 Sion

DEMANDE D'AUTORISATION

de pratiquer

- Placement privé en Suisse** (autorisation cantonale)
 Location de services en Suisse (autorisation cantonale)
- et
- Placement privé transfrontalier** (autorisation fédérale)*
 Location de services transfrontalière (autorisation fédérale)*

Votre demande doit être présentée à l'autorité cantonale compétente.
Si vous sollicitez une autorisation fédérale, votre demande sera transmise au SECO.

1. a) Informations sur l'entreprise (selon inscription au registre du commerce)

nom : _____
adresse : _____
n° de téléphone : _____
fax : _____
e-mail : _____
homepage : _____

b) Autre local commercial sis en Valais

nom : _____
adresse : _____
n° de téléphone : _____
fax : _____
e-mail : _____
homepage : _____

c) Siège principal

nom : _____
adresse : _____
n° de téléphone : _____
fax : _____
e-mail : _____
homepage : _____

2. Noms et prénoms de la ou des personnes responsables de la gestion :

- 1 Nom, prénom : _____
- 2 Nom, prénom : _____

Remplir un formulaire « responsable de la gestion » par personne responsable

3. Renseignements relatifs aux locaux commerciaux

- a) Nombre de locaux commerciaux ? _____
- b) Ces locaux servent-ils uniquement à l'activité de placement et location de services ? _____

Si non, à quelles autres fins sont-ils utilisés ?

4. Informations sur les activités commerciales exercées par l'entreprise

- a) Quelles autres activités commerciales sont exercées au sein de l'entreprise ?

5. Informations sur les professions ou branches d'activités exercées par l'entreprise

- a) Professions ou branches sur lesquelles porte le placement et/ou la location de services (ces indications serviront à inscrire les branches ou professions dans l'autorisation)

b) Les données suivantes seront publiées sur le site internet www.avg-seco.admin.ch. Veuillez cocher seulement les domaines qui correspondent à votre entreprise.

professions industrielles y c. travail en usine	<input type="checkbox"/>	Sportif	<input type="checkbox"/>
professions artisanales y c. métiers du bâtiment	<input type="checkbox"/>		
professions techniques	<input type="checkbox"/>	Au pair	<input type="checkbox"/>
informatique, télécommunications	<input type="checkbox"/>		
agriculture	<input type="checkbox"/>	Domaine artistique	<input type="checkbox"/>
expédition, transport	<input type="checkbox"/>	musiciens, chanteurs et danse classique	<input type="checkbox"/>
professions de la vente	<input type="checkbox"/>	acteurs	<input type="checkbox"/>
restauration, hôtellerie	<input type="checkbox"/>	artistes de variétés, DJ's	<input type="checkbox"/>
professions commerciales et technico-commerciales	<input type="checkbox"/>	Artistes de variétés (cirque, variétés, cabarets)	<input type="checkbox"/>
banques et assurances	<input type="checkbox"/>	danseuses de cabarets	<input type="checkbox"/>
publicité, arts graphiques, marketing	<input type="checkbox"/>	photomodèles, mannequins	<input type="checkbox"/>
métiers de l'édition, médias	<input type="checkbox"/>		
secteur de la santé et secteur social	<input type="checkbox"/>	Qualifications	<input type="checkbox"/>
autres professions de services	<input type="checkbox"/>	cadres	<input type="checkbox"/>
administration publique	<input type="checkbox"/>	employés supérieurs, spécialistes	<input type="checkbox"/>
		employés qualifiés, artisans	<input type="checkbox"/>
		auxiliaires	<input type="checkbox"/>

6. Preuves que la ou les personnes responsables de la gestion disposent de connaissances relatives au placement, respectivement à la location de services

Quelles sont les prescriptions juridiques pertinentes et les dispositions d'exécution (lois, ordonnances, directives) que vous devez connaître et prendre en considération pour les activités de placement et/ou de location de services?

Les informations (lois, ordonnances, directives etc.) sont disponibles sur internet via le lien : http://www.espace-emploi.ch/downloads/private_arbeitsvermittler/

7. Indications supplémentaires pour les demandes d'autorisations transfrontalières

(Les indications a + b sont nécessaires pour le site Internet www.avg-seco.admin.ch. L'autorisation mentionne quant à elle uniquement l'adjectif « transfrontalier » sans précision de l'aire géographique.)

a) Liste des pays de recrutement :

b) Liste des pays de placement et/ou de locations de services :

Souhaitez-vous placer ou louer du personnel dans la Principauté du Liechtenstein?

c) Partenaires commerciaux étrangers (seulement dans les Etats – par ex. l'Autriche – qui exigent des placeurs ou bailleurs de services sis à l'étranger qu'ils collaborent avec une agence locale autorisée ou avec les autorités compétentes) :

d) Preuve que la ou les personnes responsables de la gestion disposent de connaissances relatives au placement et/ou à la location de services de l'étranger en Suisse ou de la Suisse vers l'étranger :

Placement / location de services de la Suisse vers l'étranger

1) Etes-vous familiarisés avec les dispositions régissant l'entrée et la prise d'emploi des pays dans lesquels vous souhaitez placer et/ou louer du personnel ?

2) Vous êtes-vous assurés que les activités de placement et/ou de location de services sont autorisées dans les pays où vous souhaitez les exercer?

Placement / location de services de l'étranger en Suisse

- 1) Quelles sont les prescriptions juridiques nationales pertinentes et les dispositions d'exécution que vous devez connaître et prendre en considération pour les activités transfrontalières de placement et/ou de location de services ?

- 2) Il est porté à votre connaissance que, tant le placement privé que la location de services par des entreprises étrangères en Suisse sont interdits

8. Taxe d'inscription et commission de placement

Les demandeurs d'emploi doivent-ils payer une taxe d'inscription ou une commission de placement; si oui, de quelle nature et de combien? (en cas de réponse affirmative, veuillez joindre les contrats de placement et/ou les contrats d'engagement)

oui non

Combien ? _____

9. Sûretés

Les sûretés sont fournies sous forme de :

- garantie bancaire
 de cautionnement d'une banque ou d'une société d'assurances
 Garantie de cautionnement
 sûretés maximales fournies par le siège principal

10. Confirmation

- Par votre signature, vous confirmez que la personne requérant l'autorisation effectue pour ses travailleurs les affiliations prescrites par la loi en matière d'assurances sociales, et partant versent les cotisations correspondantes.
- Par votre signature, vous confirmez que si vous mettez des travailleurs à disposition d'une entreprise de mission, laquelle est soumise à une convention collective de travail étendue, les dispositions qui concernent le salaire, la durée du travail doivent être respectées de même que celles qui concernent les contributions obligatoires aux frais de formation continue et aux frais d'exécution. Lorsqu'une entreprise locataire de services est soumise à une convention collective de travail avec déclaration d'extension instituant un régime de retraite anticipée, ces règles doivent également être respectées.

Lieu et date :

Sceau et signature du requérant :

Annexes

1. Annexe « Responsable de la gestion »
2. Extrait certifié du registre du commerce (sauf pour les bureaux de placement gérés par des organisations professionnelles et d'utilité publique)
3. Pour les requérants mentionnés ci-après, statuts de la personne morale ou contrat de la société au nom de laquelle est pratiqué le placement ou la location de services :
 - 3.1. Organisation professionnelles et d'utilité publique
 - 3.2. Entreprises pratiquant cette activité à des fins non commerciales ou sans intention de profit

Pour le placement privé :

4. Modèle de contrat de placement ou attestation du placeur selon laquelle le placement est gratuit pour les demandeurs d'emploi
 - 4.1. Pour le placement au-pair : contrat de placement
 - 4.2. Pour le placement de footballeurs :
 - Confirmation de la Swiss Football League selon laquelle le requérant a réussi l'examen de la Licence d'agent de joueur
 - Règlement sur les agents de joueurs de la League et contrat-type de médiation

Pour la location de services :

5. Acte de cautionnement original
6. Preuve de l'affiliation des travailleurs à l'assurance-accident (SUVA)
7. Modèle du contrat de mission, du contrat-cadre de travail, du contrat de location de services et des conditions générales de location de services

Remarque: Les bailleurs de services qui proposent du travail temporaire, doivent obligatoirement assurer leurs travailleurs contre les accidents auprès de la SUVA. Les bailleurs de services, qui proposent exclusivement de la mise à disposition de travailleurs à titre principal (travail en régie), doivent assurer leurs travailleurs contre les accidents auprès de la SUVA, si la location de services est un but principal de la société.



Autorité cantonale :
Service de l'industrie, du commerce et du travail, Av. du Midi 7, 1950 Sion

Responsable de la gestion

Nom: _____
Prénom: _____
Date de naissance: _____
Commune d'origine: _____
Nationalité: _____
(pour les étrangers, indiquer la nature du titre de séjour)

Formation scolaire et professionnelle

(Joindre copie des diplômes et certificat d'apprentissage)

de / à

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Parcours professionnel

(Joindre une copie des certificats de travail)

de / à

_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

Exercez-vous vos activités de responsable de la gestion de l'entreprise requérant

l'autorisation de placement privé et/ou de location de services à plein temps ? _____

, Si non: À quel pourcentage travaillez-vous au sein de la société de placement / location de services? _____ %

Veillez mentionner brièvement les motifs pour lesquels vous exercez une activité à temps partiel.

Assumez-vous des fonctions dans d'autres sociétés à but lucratif (conseil d'administration ou autres) ? _____

Si oui: Veillez mentionner la ou les raisons sociales, ainsi que les buts des sociétés dans lesquelles vous exercez une fonction:

Lieu et date :

Sceau et signature de l'entreprise :

Signature du requérant :

Joindre en annexe :

- Extrait du casier judiciaire central de la ou des personnes responsables (document original)
- Extrait du registre des poursuites de la ou des personnes responsables (document original)
- Confirmation des autorités fiscales de l'absence de dettes fiscales (document original)
- Copie des diplômes, certificat d'apprentissage et certificats de travail
- Copie d'une pièce d'identité valable